

PROJET D'ÉCOLE 2021-2025



0290378D - Ecole primaire publique Saint-Maudet - CLOHARS-CARNOET

Introduction

Le projet d'école définit les orientations et les objectifs prioritaires de l'école et se traduit par un programme d'actions.

Le projet est adopté par le conseil d'école pour une durée comprise entre 3 et 5 ans. Il définit les modalités particulières de mise en œuvre des objectifs et des programmes nationaux et précise les activités scolaires et périscolaires qui y concourent. Il précise les voies et les moyens qui sont mis en œuvre pour assurer la réussite de tous les élèves et pour associer les parents à cette fin. Il détermine également les modalités d'évaluation des résultats atteints.

Le projet est en premier lieu une démarche pédagogique. Il permet de faire converger les pratiques diverses de tous les enseignants vers un objectif commun.

La démarche de projet comporte plusieurs étapes :

- Le diagnostic.
- L'élaboration d'un programme d'action, qui vous est présenté dans ce document.
- L'évaluation qui sera effectuée chaque année et qui fera l'objet d'une restitution en conseil d'école.

Le diagnostic a permis de dégager trois enjeux. Prendre en compte les différences sociales, culturelles et de genre, aider l'élève à mieux se connaître, et aider l'élève à mieux connaître son environnement pour s'ouvrir au monde. Ce diagnostic, mené en lien avec le collège de secteur et en cohérence avec le projet académique, a permis la définition des grands axes du projet.

La maîtrise des savoirs fondamentaux constitue une priorité nationale. Il s'agit de construire les compétences de nos élèves à lire, écrire, compter et respecter autrui, quelle que soit leur origine sociale, culturelle et économique. La prise en compte à la fois bienveillante et exigeante du parcours des élèves implique une vigilance accordée à leur écoute par tous les adultes, et un effort constant de l'ensemble de la communauté éducative pour l'instauration d'un climat scolaire serein.

Notre école a besoin également de se construire grâce à l'implication des parents dans la scolarité de leurs enfants. Faire de l'école un lieu d'accueil, entretenir des relations régulières et un dialogue apaisé sont des conditions au développement d'une alliance éducative pour la réussite de tous les élèves. De même, améliorer la qualité de vie dans l'école, créer un contexte positif de l'environnement scolaire, favoriser le bien-être et l'épanouissement des élèves est indispensable pour leur permettre d'avoir confiance en l'école, confiance en eux-mêmes et confiance en leur réussite.

L'un des défis prioritaires pour les acteurs est enfin de rassembler les partenaires autour de l'école pour aider les élèves à construire une culture commune ainsi que leur citoyenneté autonome et responsable, afin qu'ils disposent des principales compétences nécessaires à l'appréhension des enjeux d'un monde complexe en constante évolution.

Enjeu collectif pour l'école - Enjeu n°1

Viser la réussite de tous les élèves dans les fondamentaux quelles que soient les différences sociales, culturelles et de genre

Parcours :

- Parcours d'apprentissage dans les fondamentaux

Domaine du socle commun concerné en priorité :

- Les langages pour penser et communiquer
- Les méthodes et outils pour apprendre
- La formation de la personne et du citoyen

1. Objectif pédagogique : Agir sur la persévérance scolaire en rendant les élèves davantage acteurs de leur apprentissage

	Mise en œuvre	Description suivi année	Critères d'évaluation
Action 1	Renforcer l'engagement dans la tâche. Permettre aux élèves de s'organiser et les guider vers l'autonomie.	Mise en place d'un plan de travail hebdomadaire pour que l'élève se rende compte des tâches à accomplir et puisse s'organiser pour les mener à leur terme.	Les plans de travail sont mis en place. Nombre d'élèves qui mènent les activités à leur terme.
Action 2	Renforcer l'estime de soi et le sens des apprentissages. Permettre aux élèves de s'évaluer et de se repérer dans leur parcours d'apprentissage.	Mise en place d'un cahier de réussite pour que l'élève prenne conscience de ses progrès	Nombre d'élèves qui atteignent les compétences attendues en fin de cycle. Les élèves sont capables de se situer dans leur parcours d'apprentissage.

2. Objectif pédagogique n°2 : Renforcer l'apprentissage du vocabulaire dès le plus jeune âge pour réduire les inégalités scolaires

	Mise en œuvre	Description suivi année	Critères d'évaluation
Action 1	Enrichir le lexique des élèves dès le plus jeune âge.	Mise en place du dispositif Apprentilangue en maternelle. Accueil ciblé et personnalisé des TPS.	Les élèves relient le lexique aux contextes d'usages et sont capables de le remobiliser à l'oral ou dans des écrits (dans la vie de la classe, les apprentissages).
Action 2	Elaboration d'une programmation langagière en breton	Mise en place d'une programmation en breton sur les trois cycles en langue orale avec des objectifs explicites en fin de GS et de CM2.	Richesse du vocabulaire, des structures. Correction de la prononciation (capacité à être compris). Compréhension du breton parlé. Capacité à s'exprimer à l'oral. Porte-folio européens des langues comme point de repère.

Enjeu collectif pour l'école - Enjeu n°2

Favoriser le bien-être et l'épanouissement des élèves

Parcours :

- Culture numérique
- Parcours d'apprentissage dans les fondamentaux
- Parcours santé

Domaine du socle commun concerné en priorité :

- Les langages pour penser et communiquer
- Les méthodes et outils pour apprendre
- La formation de la personne et du citoyen

1. Objectif pédagogique : Aider l'élève à mieux se connaître

	Mise en œuvre	Description suivi année	Critères d'évaluation
Action 1	Former les élèves au fonctionnement de leur cerveau et aux stratégies efficaces d'apprentissage en intégrant les sciences cognitives dans les pratiques pédagogiques et les parcours d'apprentissage	Choix d'un ou deux axes par an (mémorisation, attention, compréhension, évaluation, métacognition)	Les connaissances et compétences des élèves sont évaluées au terme du parcours.
Action 2	Mettre en place un parcours santé	Au cycle 1 et 2, des projets autour du sommeil et de l'alimentation sont menés dans les classes.	Les connaissances et compétences des élèves sont évaluées au terme du parcours.
Action 3	Mobiliser les partenaires institutionnels	Intervention de partenaires en début et fin de scolarité primaire Prévention sur le rôle du sommeil, de l'alimentation, de l'hygiène et d'une pratique sportive dans les apprentissages et le développement de l'enfant	Une intervention est organisée chaque année en maternelle et en CM2.

2. Objectif pédagogique : Renforcer l'alliance éducative avec les familles pour mieux les soutenir et les associer au parcours scolaire de leur(s) enfant(s)

	Mise en œuvre	Description suivi année	Critères d'évaluation
Action 1	Création d'un ENT (Environnement Numérique de Travail)	Adhésion à un ENT de l'ensemble des classes de l'école	L'ENT a été créé et les espaces classes sont actifs Des ressources sont déposées. Les espaces sont consultés par les familles.
Action 2	Organisation d'une matinée des parents par an à l'école	Les parents seront conviés à assister à une matinée de classe. Des expérimentations seront menées lors de semaines thématiques (la semaine de la maternelle, par exemple)	Nombre de familles participantes
Action 3	Avoir une approche explicite auprès des familles qui le demandent sur la manière d'accompagner la scolarité de leurs enfants	Réunion de classe explicite : accompagnement attendu hors la classe, importance du sommeil, de l'alimentation. Création d'un pas-à-pas pour les devoirs. Rendez-vous enseignant-famille biannuels.	Des comptes-rendus sont diffusés et publiés dans un espace parents dédié. Nombre de rendez-vous parents. Devoirs faits.

Enjeu collectif pour l'école - Enjeu n°3

Aider l'élève à mieux connaître son environnement pour s'ouvrir au monde

Parcours

- Éducation artistique et culturelle vers le 100% EAC
- Éducation au développement durable
- Parcours citoyen
- Territoires, cultures, langue régionale

Domaine du socle commun concerné en priorité

- La formation de la personne et du citoyen
- Les représentations du monde et l'activité humaine

1. Objectif pédagogique n°1 : Construire un parcours culturel renforcé en lien avec les partenaires territoriaux

	Mise en œuvre	Description suivi année	Critères d'évaluation
Action 1	Création d'un parcours littéraire	Visite régulière de la médiathèque : mise en place d'un parcours annuel. Participation aux projets littéraire du territoire : Rêves d'Océan et Dis-moi ton livre. Favoriser les rencontres avec les auteurs, illustrateurs de jeunesse.	3 visites par an à la médiathèque pour les élèves de tous cycles. Participation de toutes les classes aux projets littéraires, pour la construction d'une culture littéraire commune.
Action 2	Création d'un parcours artistique	Visite des musées : Maison-Musée du Pouldu, Pont-Aven, Musée départemental breton de Quimper. Visite de sites historiques en lien avec les arts Théâtre : Diversifier les types de spectacle ((théâtre d'objet, spectacle vivant)	Nombre de sorties effectuées par l'ensemble des classes. Mise en place d'un support de collecte des travaux et des visites.
Action 3	Développer le parcours culturel en breton en s'appuyant sur le réseau associatif et scolaire	Renforcer les liens avec Ti ar Vro Bro Kemperle (assister aux réunions du groupe de travail autour des écoles). Se rapprocher des autres filières bilingues du secteur (Kermoulin). Mettre en place des projets communs.	Résultats concrets des réunions et nombre de projets effectifs avec Ti ar Vro et Kermoulin. Du côté des enfants : connaissance de la culture bretonne (et pas que d'un point de vue linguistique), d'un terroir et de ses richesses.

2. Objectif pédagogique : Construction d'un parcours écocitoyen exploitant l'environnement immédiat des élèves

	Mise en œuvre	Description suivi année	Critères d'évaluation
Action 1	Mise en place du tri sélectif dans les classes.	Équiper chaque classe de bacs pour récupérer le papier à recycler ou à réutiliser (brouillon)	Les élèves et adultes de l'école utilisent les bacs de recyclage. La consommation de papier par l'école.
Action 2	Education à la réduction des déchets	Rendre les élèves responsables de leur consommation (eau lors du lavage des mains/ électricité quand on sort de la classe) Nourriture : gérer ses déchets : projet en lien avec la cantine. Demande d'un composteur à Quimperlé communauté/mairie.	Le bac de compostage a été installé. Les élèves et adultes de l'école savent se servir du composteur et ont réduit leurs déchets.
Action 3	Jardinage à l'école	Mettre en place un bac de compostage ou lombricompostage au niveau de l'école. Création d'un potager. Plantations de saison Hôtel à insectes	L'espace jardinage est créé et toutes les classes de l'école l'ont investi.
Action 4	Organiser des sorties régulières de proximité sur la thématique de la sensibilisation à la protection de l'environnement	Intervention d'associations/ partenaires locaux en lien avec l'environnement. Protection du littoral (dune, plage)	Tous les élèves de l'école ont participé à une intervention de sensibilisation à la protection de leur environnement proche.
Action 5	Mener une démarche collaborative autour de la rénovation de la cour de récréation	Intervention du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) à partir de septembre 2021	Les travaux sont engagés.